

les mesures nécessaires pour que les dites limites comprennent les territoires auxquels elle a droit, suivant la propriété d'occupation et des titres, la topographie de cette partie de l'Amérique du Nord, ou de tout autre droit, et de faire rapport à cette Chambre de temps à autre.

" M. le Président, la question des frontières nord de la province de Québec, énoncée par notre Lieutenant-Gouverneur, dans un élan patriotique, et mise devant le public, par un de nos écrivains en vue, M. Paul de Cases, en est une dont l'étude s'impose à cette Chambre, et pour la réussite de laquelle il est nécessaire de prendre les mesures de nature à en assurer le succès. (Débats Desjardins, page 295, année 1885.)

Le 8 avril de la même année, la proposition de M. Duhamel, député d'Ottawa est adoptée. (Débats Desjardins, page 609, année 1885.)

Le 12 avril de l'année suivante, M. Duhamel propose qu'un comité spécial soit nommé, composé des honorables MM. Beaubien, Blanchet, Lynch, Marchand et Mercier, et de MM. Asselin, Boyer, Cameron, Deschesne, Desjardins, Duhamel, Faucher de St. Maurice, Gagnon, Gauthier, Marion, Nantel, Owens, Poupore, St-Hilaire et Stephens, pour prendre en considération la question des limites nord et nord-ouest de la province de Québec. (Débats Desjardins, page 312, année 1886.)

Voilà donc une autre plume arrachée au panache dont nos adversaires ornaient le chapeau de M. Mercier.

Le panache commence à montrer la monture. Le chef libéral reste avec ses seuls ponts en fer, auxquels la province a renoncé, considérant à juste titre que ces travaux très onéreux, et d'intérêt essentiellement municipal, incombaient aux municipalités.

Il y a bien aussi sa superbe et grande conférence inter-provinciale, mais ses partisans d'alors en repoussent aujourd'hui les conséquences naturelles.

CONVERSION DE LA DETTE.

On nous accuse, M. l'Orateur, d'avoir volé à M. Mercier son projet de conversion de la dette, mais la conversion